

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013- 462 DU 11 OCTOBRE 2013

portant ratification de l'accord de financement additionnel signé avec l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** loi n° 2013-20 du 11 octobre 2013 portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé avec l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de financement additionnel d'un montant de deux millions (2 000 000) de dollars des Etats-Unis (EU) soit environ un milliard (1 000 000 000) de francs CFA, signé le 17 avril 2013 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) et dont le texte se trouve ci-joint.

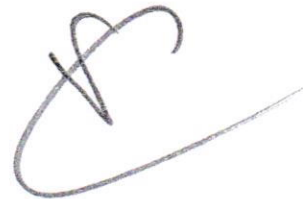
g

ctt

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Environnement, Chargé de la
Gestion des Changements Climatiques, du
Reboisement et de la Protection des
Ressources Naturelles et Forestières,



Jean-Michel H. ABIMBOLA.-
(Ministre Intérimaire)



Jean-Michel H. ABIMBOLA.-
(Ministre Intérimaire)

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEF 4 MECGCCRPRNF. 4 AUTRES
MINISTERES 24- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3-
BCP-CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JO 1.- *or*

DECRET N° 2013- 462 DU 11 OCTOBRE 2013

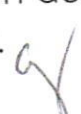
portant ratification de l'accord de financement additionnel signé avec l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** loi n° 2013-20 du 11 octobre 2013 portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé avec l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E :

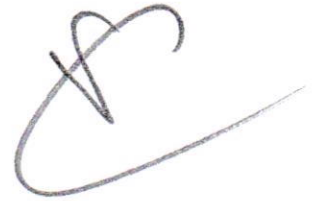
Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de financement additionnel d'un montant de deux millions (2 000 000) de dollars des Etats-Unis (EU) soit environ un milliard (1 000 000 000) de francs CFA, signé le 17 avril 2013 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) et dont le texte se trouve ci-joint.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Environnement, Chargé de la
Gestion des Changements Climatiques, du
Reboisement et de la Protection des
Ressources Naturelles et Forestières,



Jean-Michel H. ABIMBOLA.-
(Ministre Intérimaire)



Jean-Michel H. ABIMBOLA.-
(Ministre Intérimaire)

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEF 4 MECGCCRPNF. 4 AUTRES
MINISTERES 24- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3-
BCP-CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JO 1.- *or*



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013- 462 DU 11 OCTOBRE 2013

portant ratification de l'accord de financement additionnel signé avec l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** loi n° 2013-20 du 11 octobre 2013 portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé avec l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de financement additionnel d'un montant de deux millions (2 000 000) de dollars des Etats-Unis (EU) soit environ un milliard (1 000 000 000) de francs CFA, signé le 17 avril 2013 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) et dont le texte se trouve ci-joint.

ctb

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Environnement, Chargé de la
Gestion des Changements Climatiques, du
Reboisement et de la Protection des
Ressources Naturelles et Forestières,



Jean-Michel H. ABIMBOLA.-
(Ministre Intérimaire)



Jean-Michel H. ABIMBOLA.-
(Ministre Intérimaire)

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEF 4 MECGCCRPRNF. 4 AUTRES
MINISTERES 24- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3-
BCP-CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JO 1.- 